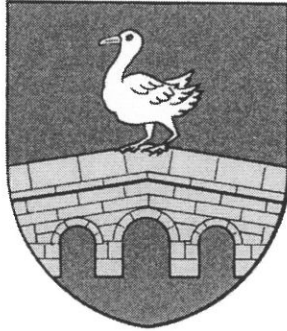


Affichage / jusqu'au 16 septembre



AVIS CONCERNANT UNE PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Vu le Code de l'Urbanisme, articles L 123-13 et R 123-20-1 et -2 notamment ;
Vu le projet de modification simplifiée,

Monsieur le Maire de la Commune de LAPOUTROIE informe que le projet de modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera mis à disposition du public du lundi 16 août au jeudi 16 septembre 2010 inclus.

Ce projet de modification simplifiée porte sur la diminution des obligations de recul des constructions par rapport aux limites de leur terrain d'assiette, en zone UA et par rapport aux autres constructions situées sur le même terrain dans l'ensemble des zones.

Le dossier de projet de modification simplifiée du PLU et l'exposé de ses motifs seront mis à disposition du public à la mairie de Lapoutroie, 39 rue du Général Dufieux, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit

- du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures,
- du lundi au mercredi, de 16 heures à 18 heures,
- le vendredi, de 14 heures à 17 heures.
- Exceptionnellement, du 16 au 20 août, uniquement le matin de 8h30 à 12 heures.

Le dossier de mise à disposition sera également consultable sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : www.lapoutroie.fr, rubrique « Vie municipale ».

Un registre permettant au public de consigner ses observations sera ouvert à la mairie de Lapoutroie, aux jours et heures définis ci-dessus.



Lapoutroie, le 4 août 2010

Le Maire,

Jean-Marie MULLER.